



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 17 septembre 2019

La France lance le Cybermoi/s 2019

En octobre 2019 commencera le Cybermoi/s, un mois pour prendre conscience des enjeux du numérique et adopter les premiers bons réflexes. Les acteurs français de la cybersécurité appellent les citoyennes et les citoyens à sécuriser activement et efficacement leur vie numérique, dans la sphère personnelle, comme professionnelle.

Quel que soit l'âge, la vie familiale, le métier ou les passions, les individus sont tous de plus en plus actifs sur les outils numériques. Au quotidien, ils partagent du contenu sur les réseaux sociaux, gèrent les démarches administratives en ligne et correspondent par mail avec des collègues, clients et amis. **Et pourtant les citoyennes et les citoyens prennent-ils suffisamment soin de leur « soi » numérique ?**

Depuis l'enfance, chaque individu intègre des notions de sécurité de base pour se prévenir de dangers extérieurs, comme mettre sa ceinture de sécurité en voiture ou ne pas suivre des inconnus dans la rue. Pourquoi devraient-ils agir différemment dans leur espace de vie numérique ? Contre des personnes aux intentions malveillantes (fraudes, espionnage, etc.) des mesures de précaution existent et sont à la portée de tous, et ce dès le plus jeune âge.

Pour sensibiliser à la protection des usages numériques, la France lancera en octobre 2019 le Cybermoi/s : la déclinaison nationale du Mois européen de la cybersécurité. Coordonné par l'ANSSI, le Cybermoi/s donnera la parole aux ministères, associations, organisations professionnelles et autres acteurs clés impliqués dans des actions de sensibilisation à la sécurité du numérique.

Agir efficacement pendant le cybermoi/s

La sécurité numérique ne se résume pas à des algorithmes de cryptologie très complexes, c'est également, voire avant tout, des pratiques très simples à adopter au quotidien, chez soi ou au travail.

Octobre 2019 sera le mois pour prendre conscience ou approfondir ses connaissances des enjeux de sécurité numérique et adopter les premiers bons réflexes afin de sécuriser son alter égo « cyber » connecté. Et pour commencer :

- 1) appliquer ses mises à jour**
- 2) changer ses mots de passe**
- 3) faire des sauvegardes**

Un programme ludique et varié

Tout au long du mois d'octobre, **des événements** seront organisés pour comprendre les enjeux de la sécurité du numérique. Le dessinateur de presse FIX reprendra sa plume pour donner vie aux **conseils** des experts.

Pour la deuxième année, dix joueurs, âgés de 17 à 25 ans, représenteront la France lors du **challenge européen de cybersécurité** du 8 au 12 octobre. Ils affronteront plusieurs équipes européennes sur des épreuves de cryptographie, de reverse, de web, etc. Un objectif : la première place du podium !

S'informer sur le Cybermois

- les réseaux sociaux : #cybermois #ECSM2019
- la page hub de l'événement : www.ssi.gouv.fr/cybermois/
- les sites Internet et réseaux sociaux des acteurs de la sécurité du numérique : www.ssi.gouv.fr/agence/cybersecurite/cybermois-2019/campagne-2019/



À PROPOS DE L'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ANSSI - 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP



www.ssi.gouv.fr - communication@ssi.gouv.fr



CONTACTS PRESSE

Margaux Vincent

margaux.vincent@ssi.gouv.fr

01 71 75 84 04

Bureau relations presse

communication@ssi.gouv.fr